

LE CHANCYLIEN

1er semestre 2018 – Edition 36

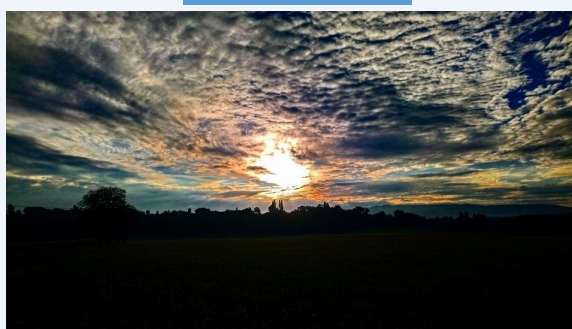
www.chancy.ch



La commune la plus à l'ouest de la Suisse

Sommaire

• L'Edito — Reynald Hugon, Adjoint	2	• La vie à Chancy	17-24
• La politique à Chancy	3-5	– Une année avec l'APE	17-18
– Conseil municipal — les séances de mars à mai 2017	3	– Un atelier laine à la bibliothèque	18-19
– Les Commissions communiquent	4-5	– Tchoukball Chancy	20-21
• Chancy Kids	6-8	– Nuisance des avions	22-23
• Les mérites Chancynois	9	• Nos dossiers	25-31
• L'Escalade	10	– Le Far West comme si vous y étiez	25-26
• La journée de la propreté	11	– Le Cannelet	27-29
• La journée à pied à l'école	12	– Passeiry	29-31
• Le potager Miam	13	• Encart BD	32
• Le Noël des Aînés	14	• Chancy Info	33-38
• Chancy en histoire	15-16	– Agenda	33
		– Booms anniversaires	33
		• Renseignements utiles	39





EDITORIAL



Nous voilà passé la mi-législature ...

Chancy est-elle une commune sympa où il fait bon vivre ? Chancy avance, Chancy se développe, Chancy évolue et surtout Chancy doit trouver sa propre identité pour que ses habitants se sentent bien dans leur commune périphérique, excentrée et la plus à l'ouest de la Suisse. La tendance actuelle de la population va en direction de l'attractivité des villes pouvant proposer toutes les panoplies d'animations, d'emplois et de prestations.

Chancy est à la fois éloignée et proche avec ses 17 km, pratiquement en ligne droite pour atteindre le centre de Genève. A titre personnel, je reste convaincu que laisser la ville à une certaine « distance » est une opportunité et qu'il est tout à fait réaliste d'imaginer que vivre ici ne devienne pas un choix par défaut mais une option consentie pour la majorité des Chancinois.

En effet, ce village dispose de nombreux atouts, notamment son cadre naturel exceptionnel et varié mais surtout une population très dynamique avec un nombre très important de jeunes et une faible proportion de personnes âgées. Dans ce cadre, l'ambiance villageoise peut être encore grandement améliorée particulièrement lorsque que toutes les générations se sentiront concernées ensemble par la vie locale.

Les autorités municipales sont bien conscientes des enjeux et se sont mises à l'ouvrage depuis un certain temps. Plusieurs infrastructures ont été adaptées et créées soit l'école, le parascolaire, le jardin d'enfants, les immeubles locatifs communaux, les locaux pour la jeunesse, un espace convivial au centre du village et même la Mairie. Les prochains développements envisagés, entre autres une crèche et des logements

pour les Aînés, seront de longue haleine et probablement mutualisés avec nos communes voisines.

En ce qui concerne les jeunes, un effort particulier a été réalisé en 2017 avec l'engagement d'un éducateur de la FASE et le développement d'un accompagnement personnalisé pour Chancy. Un local d'accueil libre pour les jeunes de 12 à 15 ans a été mis en place afin de compléter celui des 16 à 20 ans en gestion accompagnée. Une association de jeunesse conduite par les plus de 20 ans a vu le jour et bénéficie d'un lieu de rencontre exclusif dans le village.

Enfin une grande satisfaction. Nos Aînés très enthousiastes, assistés de représentantes du Centre d'animation pour retraités (CAD) ont décidé, le 22 janvier à l'unanimité, de fonder une association qui verra officiellement le jour très prochainement pour mettre leur énergie en commun afin de développer des activités intéressantes et motivantes. Je me réjouis déjà de voir ses adhérents se multiplier et participer à l'animation socioculturelle de notre région.

Je suis persuadé que ces deux générations sauront nous montrer la direction à prendre pour « sortir de chez soi sans aller trop loin » et nous apprendre à vivre ensemble de belles expériences. En laissant un peu notre individualisme de côté, nous avons la possibilité de créer un nouvel esprit villageois moderne qui devrait nous rassembler autour de valeurs simples et sincères.



Reynald Hugon, Adjoint

... accepté à l'unanimité la résolution relative au projet de schéma directeur cantonal Genève 2030.

... accepté la proposition relative au projet de plan d'extraction n°PE02-2015, communes d'Avully, Avusy et Chancy, lieu-dit « Au Meuron », enquête publique n° SCG-22.

... accepté à l'unanimité la proposition relative au projet de révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre n° 2016-01.

... accepté à l'unanimité la proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2018, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

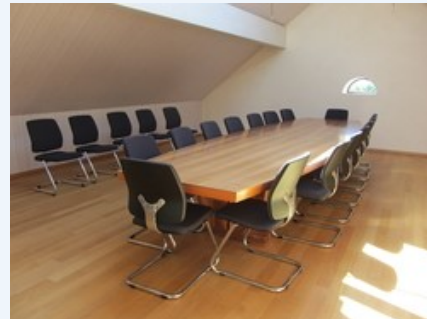
... accepté à l'unanimité la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018.

... accepté à l'unanimité la proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

*Séances de juin à décembre 2017.

Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes:

- 17 avril 2018
- 15 mai 2018
- 12 juin 2018



Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles dans leur entier sur le site Internet de la Commune: www.chancy.ch, sous la rubrique « vie politique », « Conseil municipal », « procès-verbaux ».



Le site Internet de la Commune, un outil de communication mis à jour régulièrement. Vous y trouverez des photos des événements, les informations locales, les dates à ne pas oublier.

Journal communal



Du résumé des décisions prises par le Conseil municipal aux petites annonces, en passant par les articles de nos écrivains en herbe sur la vie de la Commune, sans oublier les photos des événements, notre journal vous informe de tout (et de rien ...) et surtout reste un lien entre Chancinois et Chancinoises.

Il est distribué sous forme de "tous-ménages".

Une idée d'article ? N'hésitez pas à nous transmettre votre prose ou vos suggestions, soit via l'adresse mail

chantal.dubelly-hatinquais@chancy.ch, soit en déposant simplement la version papier dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Pour consulter les archives journalistiques, rendez-vous sur le site Internet de la commune: www.chancy.ch, sous la rubrique « vie pratique », « publications ».

LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, SPORTS ET LOISIRS

Fin d'année 2017 et début d'année 2018 fort satisfaisants pour la commission des affaires sociales, sports et loisirs.

En effet plusieurs projets mis en route ces derniers mois commencent à prendre forme et réjouissent les membres qui y travaillent avec cœur !

Un partenariat positif avec la FASE qui a permis

- l'ouverture du local d'accueil libre; ce dernier géré par Nihed Tilouche rencontre le jeudi et vendredi nos jeunes de 12-15 ans;
- une transmission du local en gestion accompagnée à la nouvelle génération des 16-20 ans.

Ce ne sont que deux exemples très réussis du travail d'accompagnement de proximité que réalisent les éducateurs en lien avec notre jeunesse.

Moult projets émergent avec la même envie de faire se côtoyer les jeunes et les moins jeunes pour le plaisir du partage.

Les moins jeunes justement ! Parlons-en ! C'est avec plaisir que la commission a constaté leur énergie à

s'investir dans le projet de créer une association d'Aînés à Chancy.

Épaulés dans leur démarche par le CAD, il n'en faut pas moins saluer leur belle motivation et les longues heures de réflexion que cela nécessite.

Et comme les dynamiques positives font toujours bouler de neige, la commission se réjouit aussi de voir notre Groupement Sportif de Chancy, reprendre le flambeau d'une activité de plein air pour tous sur les beaux jours.

Tous les éléments se mettent en place pour donner à notre village un air de fête et de convivialité que nous retrouverons sans aucun doute avec notre Festival Country de cet été. C'est pour le moins ce à quoi les membres de la commission travaillent sans relâche.



Isabelle Giannattasio

Présidente

LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE (CAEE)

Beaucoup de dossiers sont en cours et terminés à la commission de l'aménagement, de l'énergie et de l'environnement. Qui dit beaucoup de dossiers dit beaucoup de travail. En voici un petit aperçu :

ETUDES ET PROJETS :

- opposition antenne GSM ch. de l'Ancienne-Tannerie : recours gagné;
- opposition bâtiments Chemin des Carrés 24 : projet refusé par le DALE;

- enquête publique de révision partielle du plan directeur des chemins pédestres : en cours.

Etudes en 2018 :

- révision du Plan directeur communal;
- structure pérenne pour le P'tit Café;
- aménagement de la campagne Le Longet;
- IEPA (Immeuble d'Encadrements pour Personnes Agées);

- étude cantonale pour le contournement du village.

Projets en réalisation 2018 :

- amélioration énergétique de la salle communale et de l'annexe;
- rénovation énergétique du complexe scolaire;
- entretien et amélioration des chemins pédestres;
- cheminement au bord du Rhône entre le barrage et le pont sur la Laire;
- sécurisation de la route de Vers-Vaux;
- trottoir carrossable route de Valleiry, prolongé par un cheminement pédestre jusqu'au Pont de la Laire;

- trottoir route de Bellegarde;
- ViaRhona : raccord avec la partie française;
- piste de sport dans les bois (secteur bois de Fargout, bois des Bouchets);
- radar fixe zone 30 route de Valleiry.



Pierre Meylan

Président

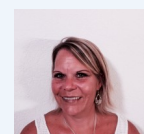
LA COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE LA COMMUNICATION

La publicité a fait son effet, la commission est heureuse de constater que des Chancynois et Chancynoises s'investissent dans l'écriture de notre journal communal.

Comme vous l'aurez constaté, nous avons la rubrique *Chancy en histoire* rédigée par Monsieur Henri Gautschi, mais aussi Madame Mireille Calame qui nous ravit avec le résumé des BrunChancy, sans oublier notre dessinateur, Monsieur Bastien Donnier qui nous donne le sourire avec LaVie.Com dans notre Encart BD. Les classes de l'école de Chancy nous ont aussi fait partager des moments dans les pages *Chancy Kids*.

Pour l'avenir de notre journal, nous souhaitons lui donner un nouveau souffle, le rendre plus attractif, plus sexy... Nous souhaitons aussi vous présenter des Chancynois et Chancynoises que vous connaissez sûrement et qui ont une passion, un hobby.

Nous travaillons pour que nos idées voient le jour.



Chantal Dubelly-Hatinguais

Présidente

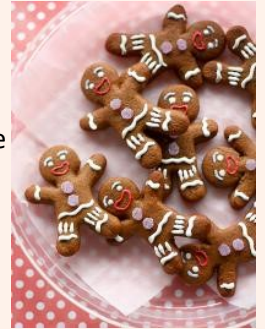


TIBISCUIT DE SHREK

Ingrédients

- 100 g de beurre
- 65 g de sucre blanc
- 550 g de farine
- 1 œuf
- 1/2 sachet de levure chimique
- 3 cuillères de mélange pour pain d'épices
- Colorants alimentaires vert et rouge

- 225 g de miel
- 60 g de cassonade
- 50 g de farine de sarrasin
- 1 cuillère de cacao amer en poudre
- 1 pincée de sel
- 1 blanc d'œuf
- Du sucre glace



Recette tibuscuit de Shrek

1. Faire chauffer dans une casserole à feu moyen le beurre et le miel, jusqu'à ce que le beurre soit complètement fondu.
2. Mélanger le sucre, la cassonade, le cacao, les épices, la levure, la farine, le sel dans un saladier. Ajouter l'œuf et le mélange beurre/miel. Pétrissez longuement pour obtenir une pâte bien homogène. Il ne doit rester aucune trace blanche de farine, on obtient comme une pâte à modeler de couleur marron clair.
3. Etaler la pâte au rouleau sur une plaque recouverte de papier cuisson, sur environ 1 cm d'épaisseur.
4. Former le bonhomme à l'aide d'un moule spécial. Sinon, aidez-vous d'un gabarit en carton et coupez les contours.
5. Faire cuire en bas du four 15 min à 180 °C. Attention qu'il ne colore pas trop ! Laisser refroidir sur une grille...

Pour la décoration de Tibuscuit: préparez la base du glaçage en mélangeant un blanc d'œuf et du sucre glace.

Puis préparez plusieurs mélanges: un rouge, un vert, avec les colorants alimentaires. Une toute petite goutte suffit ! (et gardez surtout du glaçage blanc). Il ne reste plus qu'à reproduire la décoration de Tibuscuit et de laisser sécher avant de manger!



DE LA PEINTURE ABSTRAITE DANS LES CLASSES DE CHANCY ?

Il y a 4 semaines nous avons rencontré Mme Chantal Dubelly-Hatinguais pour faire de la peinture abstraite sur toile.

Voici les étapes que nous avons réalisées :

1ère étape

Nous avons choisi 2 couleurs différentes (par exemple du jaune et du rouge).

Nous les avons mélangées et cela a donné un dégradé.

2ème étape

Nous avons collé du scotch sur notre peinture puis avec une carte en plastique (format 5,3 cm x 8,5 cm) et avec de la peinture noire (uniquement du noir) nous avons tracé de gauche à droite des sortes d'immeubles de tailles variables.

3ème étape (facultative)

Si nous le souhaitons, nous pouvons mettre la couleur de notre choix sur les immeubles toujours avec la carte en plastique.

4ème étape (facultative)



Si nous le souhaitons, nous pouvons ajouter de la neige avec un pinceau sec et sur un autre pinceau de la peinture blanche. En tapotant les deux manches des pinceaux des gouttes se déposaient sur la toile.

5ème étape

Avec un rouleau trempé dans la peinture noire, nous avons peint le cadre de la toile.

6ème étape

Pour finir nous avons signé nos œuvres d'art avec un stylo acrylique.

Si vous désirez voir d'autres œuvres avec cette technique, vous pouvez visiter la page facebook : @chantal.dubelly.hatinguais.chancy, une exposition est prévue en juillet 2019 à Lausanne.

Les élèves de l'école de Chancy
(classe de 6 & 7P)

LE SAVAIS-TU ? - FAR WEST

Savais-tu que:

Les indiens étaient les 1er hommes à avoir habité le continent américain, il y a plus de 10 000 ans. Nous les appelions les Amérindiens.

Christophe Colomb n'est pas la première personne à avoir découvert l'Amérique. L'homme a migré en Amérique, il y a de cela 12 000 à 24 000 ans.

Chaque peuple était défini sous différents noms de tribu. Il y avait les Sioux, les Cheyennes, les Apaches, les Comanches, les Nez Percés et les Iroquois.

Les indiens se nourrissaient principalement de bisons, de caribous et de daims.

Dans chaque tribu, il y avait un sorcier qui dansait pour

éloigner les mauvais esprits.

Le terme « Cow-boy » signifie « garçon de vache », car leur principal métier était de s'occuper des troupeaux de vaches dans les ranchs.

Far West, signifiant « l'Ouest lointain », était le nom de la région où les cow-boys habitaient.

Savais-tu que le surnom de Chancy est le Far West ?





LES PETITS REPORTERS



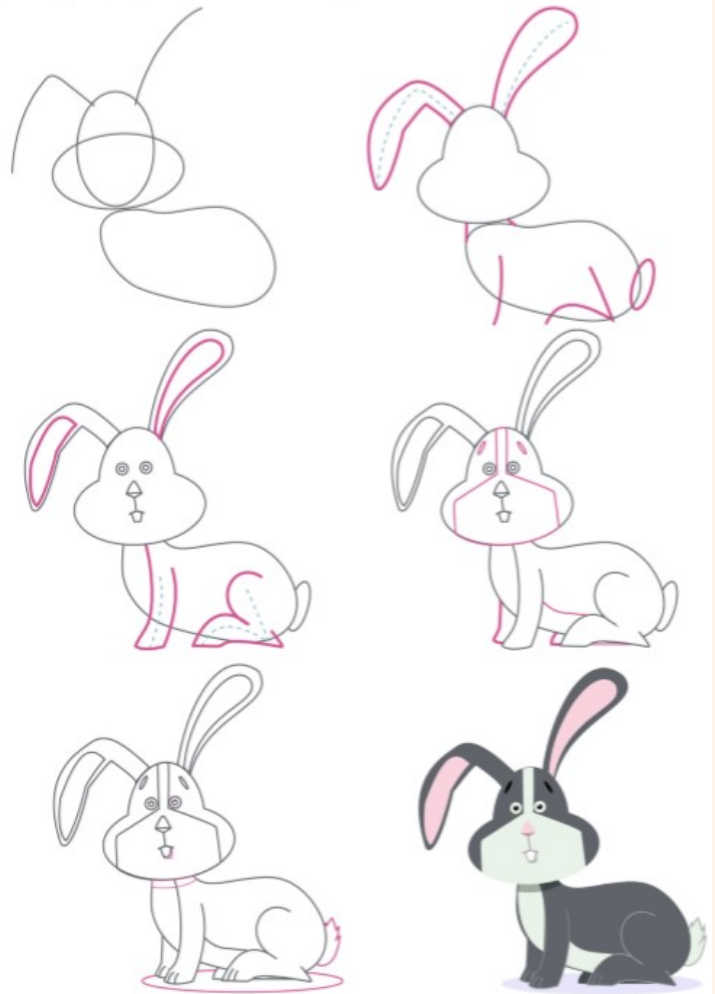
Tu as envie d'écrire et de devenir un petit reporter ? Tu veux partager une histoire, un exploit, une recette ? demande à tes parents de m'envoyer ton article (chantal.dubelly-hatinguais@chancy.ch) ou dépose-le dans la boîte aux lettres de la Mairie.

LES ENIGMES

1. On peut me trouver au fond d'un bateau de pêche ou au milieu d'un court de tennis. Qui suis-je ?
2. Je ne peux pas marcher, j'ai pourtant un dos et quatre pieds. Qui suis-je ?
3. Combien de gouttes d'eau peut-on mettre dans un verre vide ?

Réponses:
 1. Le filet (Le filet de pêche et le filet au tennis)
 2. Une chaise
 3. Une seule, parce qu'après le verre n'est plus vide !

Apprends à dessiner un LAPIN



Des légumes Bons Pour la santé

mots-croisés à colorier



LES MÉRITES CHANCYNOIS

Pour la seconde fois, le 23 novembre 2017, la Commune a décidé de renouveler l'attribution des mérites Chancynois.

Il s'agit de récompenser une personne ou une équipe qui s'est particulièrement distinguée dans son domaine, par son talent, sa performance et son engagement.

Ces prix ont été discernés à :

Monsieur Henri Gautschi

Riche de son savoir, il est l'heureux rédacteur d'un ma-

gnifique livre relatant l'histoire de Chancy. Vous pourrez retrouver cet ouvrage à la bibliothèque. A venir ? Un nouvel ouvrage...

Monsieur Valérian Terraneo

Pour son voyage mouvementé au Zanskar (cf article de cette aventure dans l'édition no 32 – mars 2016 – du Chancilien) dont il nous a gentiment fait le récit lors du Noël des Aînés du 10 décembre 2015.



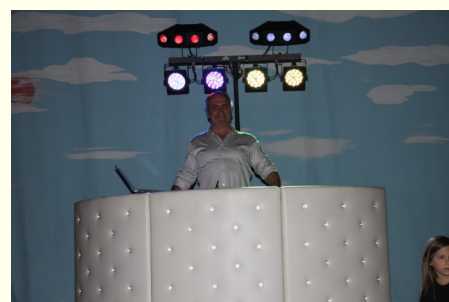
COMMENT ORGANISER UNE FÊTE ?

Organiser une fête super géniale, c'est une combinaison de plusieurs éléments essentiels :

- *Une excellente organisation*
Merci aux organisateurs-trices.
- *Un temps acceptable surtout pour un cortège*
Pas de pluie, ouffff, juste un peu froid.
- *Des gens d'humeur optimale*
Une salle comble, des Chancinois-e-s enjoué-e-s.
- *De la nourriture*
Raclette ? Non, Hot-dog avec un peu de soupe et pour finir un dessert.

- *De la musique*
DJ, tubes en folies. Ho j'adore cette chanson, tu viens danser ?
- *Concours de déguisement*
Cette année encore des déguisements plus fous les uns que les autres, achetés ou confectionnés, les enfants ainsi parés ont défilé sur la scène devant un jury attentif.

Cette année encore, tout était réuni et la fête a été réussie.



PARTICIPATION CITOYENNE RÉJOUISSANTE

Ancien Chancynois¹, le mois de novembre dernier a été pour moi marqué par le plaisir de participer à la journée propreté (samedi 4 novembre) puis à conduire l'opération de distribution des « P'tites poubelles vertes » à tous les ménages de la Commune².

Ce fut une façon agréable de revoir ou de faire connaissance avec les personnes qui gèrent et animent avec enthousiasme votre village !

Durant le week-end concerné, l'association Architectures avait mis en place une exposition très originale de sculptures réalisées avec des objets de récupération. L'artiste Pato Palomo a animé des ateliers avec des enfants et le projet « Miam ! » (potager bio, partagé et éducatif) a été présenté aux visiteurs.

Il y eut aussi une surprise lors de notre propre opération. Alors que l'association Eco-Citoyen intervient dans différentes communes genevoises, j'ai été vraiment surpris « en bien » du niveau élevé de sensibilisation des habitants de Chancy à la problématique des déchets. Au-delà de la journée elle-même qui réunit un bon groupe d'habitants motivés - Bravo ! Continuez ainsi ! - les distributions en porte-à-porte ont été plus qu'ailleurs accueillies avec intérêt et reconnaissance.

Est-ce à dire que les Chancynois ont une fibre « écolo » particulièrement développée ?

En matière de déchets de cuisine, il est en effet regrettable (et cher) de devoir les incinérer alors que leur valorisation permet d'en faire du biogaz et du compost.

Ces enjeux environnementaux et financiers étaient, à l'évidence, souvent déjà intégrés ou facilement compris lors de nos visites à domicile.

D'ailleurs, les résultats chiffrés généraux des collectes de déchets indiquent pour Chancy une évolution positive

depuis ces dernières années. Tant mieux ! Il faut donc que les bons réflexes se poursuivent et se développent encore !

Merci aux élus de la Commune qui nous ont fait confiance ainsi qu'aux jeunes Chancynois³ qui ont participé avec sérieux à la distribution des « P'tites poubelles vertes » !

Rémi Merle

Association Eco-Citoyen



Afflux devant le stand de distribution de la « P'tite poubelle verte »



Moment de reconnaissance suite au ramassage des déchets



Le magicien Orlando a fait sourire petits et grands !



La « P'tite poubelle verte »

¹Expatrié en 2000 à Lancy pour des raisons familiales

²Un mandat octroyé par la Commune à l'association Eco-Citoyen – www.eco-citoyen.ch

³Alicia, Lauren, Ophélie, Eliot, Hugo et Sylvain

CHANCY VA À PIED À L'ÉCOLE !

A l'occasion de la Journée internationale à pied à l'école, qui s'est déroulée le 22 septembre 2017, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a organisé un événement spécial à Chancy.

Tous les élèves de l'école et leurs parents étaient invités à participer à un cortège qui se rendait de la caserne des pompiers jusqu'à l'école en suivant le parcours des petits pieds verts.

Les enfants étaient accompagnés d'un clown monté sur des échasses et recevaient tout au long du parcours les pièces d'un immense puzzle qui devait être reconstitué une fois arrivés à l'école pour représenter l'affiche de la Journée internationale à pied à l'école ainsi que le parcours des petits pieds verts de Chancy.

Ensuite, un stand croissants et jus d'orange attendait les enfants (et un stand café pour les parents !) pendant que le clown, descendu de ses échasses, réalisait ses

meilleurs numéros pour le plus grand plaisir des enfants pressés autour de lui.

Malgré une météo fraîche pour la saison, ce début de matinée fut une réussite totale et tous les enfants ont rejoint leurs classes avec un grand sourire.

Frank Merlon
Conseiller municipal



FÊTONS ENSEMBLE L'ARCHI-PRINTEMPS !

Pour le retour du printemps, l'Association Archi-cultures a fêté la réouverture du potager MIAM, dans le jardin du parascolaire, à l'occasion du BrunChancy :

DIMANCHE 25 MARS, de 11h à 15 h
au jardin du Parascolaire

Tanit et David, nos jardiniers pro, étaient là pour écouter vos envies et répondre à vos questions sur ce coin de terre partagé et sur la manière de le cultiver avec nous, ces prochains mois, jusqu'en octobre prochain. Les

inscriptions sont toujours ouvertes (voir encadré ci-dessous) !

Les plus courageux ont pu déjà mettre la main à la pâte en participant à la préparation du carré pour les plantations.

Les plus joueurs ont roulé les œufs.

Les gourmands se sont régalez au buffet canadien partagé. Et ce dimanche était multigénérationnel, puisque des membres de la future association des Aînés ont répondu présents !



Semer, planter, observer, soigner, manger !

Un jardin en culture partagée, ouvert à tous, dans le respect de la nature et de ses habitants.

Où ? Dans le jardin du Parascolaire.

Quand ? Accès libre. Accompagné tous les dimanches, d'avril à octobre, de 10h à 12h.

6 animations thématiques.

Accès libre aux personnes inscrites.

Comment ? Nous cultiverons en commun.

Chacun pourra ramener des produits à la maison.

Le potager est une activité de l'Association Archi-cultures.

Inscription : CHF 30.- par famille et par an.

Contact : dominiquerepond@gmail.com

Pourquoi ? Pour le plaisir de mettre les mains dans la

terre pour la première fois ou perfectionner sa pratique de la culture sans chimie.

Pour qui ? Le potager est ouvert à tous, petits et grands.

(Au potager, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents)

LE NOËL DES AÎNÉS

Joli moment de partage entre notre jeunesse expérimentée et notre jeunesse tout court !

Nos chères petites têtes blondes ont interprété les chants de Noël avec enthousiasme et ont ravi toute l'assemblée.

Un énorme bravo et un grand merci à tous les enfants et à leurs professeurs.

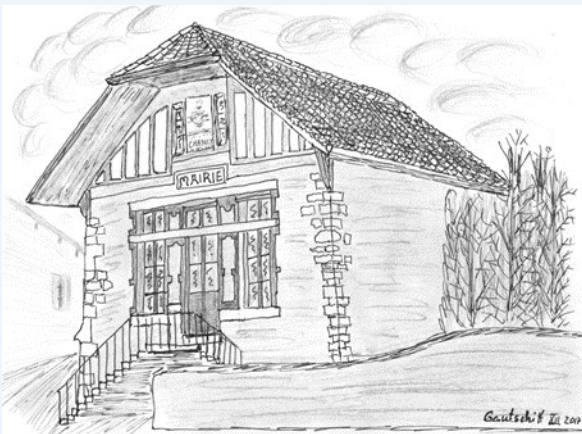
1'000 mercis également à toutes les petites mains qui ont œuvré pour la mise en place dans la bonne humeur et aidé chaleureusement au service.



LE TEMPLE DE CHANCY

L'ancien temple de Chancy, où la célébration du culte a cessé en 1842, a été démoli, du moins en grande partie, trois ans plus tard.

L'édifice religieux s'élevait près du Rhône, à l'emplacement actuel de la bibliothèque.



Le 29 juillet 1284, était mentionné le nom du curé de Chancy, Monsieur de Girod, dans un texte concernant la transaction entre le prieur de Saint-Victor et Marguerite de Viry, où il se trouvait être un des médiateurs.

En 1389 était également mentionné le nom d'Isaac, curé de Chancy.

A la date du 13 juin 1435, Mermet Favre, de Chancy, ayant fondé une chapelle sous le vocable de la Vierge Marie et de Saint-Michel, dans l'église de Chancy, donne au recteur de cette chapelle, Etienne Berchet, prêtre, une petite maison pour son habitation.

Antérieur à l'époque de la réforme, cet édifice se trouvait placé sous le vocable de Saint-Genis, comme il est écrit dans les procès verbaux du diocèse de Genève de 1516 à 1518.

L'église paroissiale renfermait alors trois chapelles, dont l'une possédée par la famille des seigneurs de la Grave, résidant à Avusy. En 1517, elle avait pour

patrons nobles François et Louis de la Grave, et se trouvait placée sous l'invocation de Saint-Symphotien et Saint-Juste. La seconde chapelle, dédiée à Saint-Michel, avait pour patrons Pierre Fabri et les héritiers d'Anserme Berthet. La troisième se trouvait sous le vocable de Sainte Marie Vierge, et ses patrons se nommaient Claude Cochon et Louis Excofier.

En 1544, la République de Genève créa une paroisse protestante, englobant Chancy, Avully, Cartigny et Laconnex. Le premier titulaire fut le pasteur Nicolas Petit, originaire des environs de Paris et réfugié à Genève.

L'une de ces dernières chapelles semble avoir appartenu, plus tard, à une famille Vigniez, et l'autre fut démolie à une date inconnue. On peut supposer qu'elle n'existait plus en 1580, année où la chapelle de la Grave et celle des Vigniez sont mentionnées dans les registres du conseil, sans qu'il ne soit fait aucune allusion à la troisième. On peut lire dans le registre, à la date du 31 octobre 1580 : "Qu'il est proposé d'abattre ladite chapelle parce qu'elle ne sert à rien à l'endroit où elle se trouve." Le châtelain répond le 14 novembre : "Qu'il serait mal commode de détruire la chapelle, cela la réduirait alors qu'il faudrait plutôt l'agrandir. Ladite chapelle est voutée et conjointe à celle de la Grave et qui la mettrait en péril." Conformément à cette dernière résolution, les deux chapelles furent conservées jusqu'en 1845.

De 1590 à 1594 il, n'y eut plus de pasteur à Chancy à cause de la menace permanente menée par le Duc de Savoie.

En 1636, une nouvelle cloche a été fondue d'un diamètre de septante centimètres par Monsieur Martin Emery, date probable de la transformation et de l'agrandissement de l'église.

Il est probable que la chapelle de la Grave, séparée par une cloison du reste de l'édifice, ait servi de salle d'école jusqu'en 1837; elle était éclairée par deux grandes fenêtres ogivales et on y remarquait une voûte assez élégante, dont les nervures se rattachaient à un gros pilier central.

Une portion de cette chapelle, transformée en maison communale, existe encore aujourd'hui. La seconde chapelle, beaucoup plus petite, avait une voûte cintrée; elle était évidemment plus ancienne que la nef du temple, qui, construite ou restaurée (1636) depuis la réforme, ne présentait aucun caractère architectural intéressant.

Selon une tradition répandue à Chancy, les inhumations avaient été faites plus d'une fois à l'intérieur de l'église. Lors de la démolition de celle-ci, il a été effectivement découvert un certain nombre d'ossements humains. Le pasteur Paul Gallatin a procédé aux inhumations de :

Feu Monsieur Théophile Mussard en 1748, pour une somme de 52 florins.

En 1749 a été enterrée la mère de Monsieur De Bons, en échange de deux écus neufs.

En 1750 est inhumé feu Monsieur Alexandre Dufour, somme versée 39 florins.

Le pasteur Jacob Francillon en 1764 inhumera : Feu Madame Won Der Strassen ainsi que la sœur de Monsieur De Bons, et en 1765 sépulture du frère de Monsieur De Bons de Farges pour 25 florins et 6 sols, sous forme de deux écus neufs.

Le 20 septembre 1774, le gouvernement a décrété, pour des raisons de salubrité publique, que cet usage devait disparaître. On se conforma assez mal à cette mesure, puisque ce fut précisément l'année suivante qu'eut lieu dans le temple de Chancy la dernière inhumation de feu Monsieur de Bons.

Après beaucoup de tergiversations, un nouveau temple est construit sur le terrain des Carrés, il est inauguré en 1845 dans une liesse populaire réconciliée.

La cloche de l'ancienne église fondue en 1636, sera installée dans le clocher du nouveau temple. Elle sera restaurée en 1911 et en 1947 et c'est elle, qui aujourd'hui encore, égrène les heures de nos journées.

En 1845, l'ancien édifice fut démoli partiellement pour en faire la maison communale où logeaient la mairie et



une classe d'école. En 1872, la classe a été transférée à la nouvelle école construite derrière le temple (abrite actuellement les Crocolions).

La mairie a déménagé en 1945 pour s'établir dans la nouvelle construction de l'architecte Maurice Braillard, englobant la salle communale et la mairie.

Dans l'ancienne mairie il y a eu "La Caisse Raiffeisen", puis le local des jeunes et encore le groupement sportif.

Actuellement la bibliothèque y a pris ses quartiers depuis les années 1980.

Une grande partie de cette histoire a été écrite par Monsieur Théodore CLAPAREDE pasteur à Chancy de 1856 à 1861. "Histoire et archéologie de Genève" édité en 1865.

Henri Gautschi



UNE ANNÉE AVEC L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CHANCY !

C'est la rentrée, retour en classe ! Au rythme scolaire ! Nouvelles maîtresses, retrouvailles avec les copains et bien sûr nouveaux challenges pour tous ! L'APE recommence à se gratter la tête pour planifier et améliorer les activités proposées à nos chères têtes blondes.

Ça démarre très vite dès septembre avec la journée à pied à l'école. Jour défini mondialement et qui chaque année nous demande un peu d'imagination afin de faire passer le message aux enfants qu'il est important de respecter les chemins des écoliers prévus par la Mairie. C'est quand même plus sûr dans notre village, traversé par un important trafic frontalier...

Comme chaque année nous avons fait appel au clown en échasses que les enfants adorent et réclament. Ce sont les premiers finalement à aimer les traditions!

Nouveauté de l'année : un puzzle représentant le plan de Chancy et ses chemins « pieds verts ». Chaque enfant passant ce jour-là par ces fameux itinéraires recevait une pièce du puzzle géant à reconstituer une fois dans le préau : réussite quasi totale avec une seule pièce qui n'est pas arrivée à bon port! Dans le préau le clown a fait son show et les enfants ont pu se régaler de croissants offerts par la Mairie.

Quelques semaines plus tard, c'est le moment du troc de livres qui, pour sa troisième année, commence à être bien rodé ! Il se déroule pendant une matinée scolaire et les enfants peuvent venir échanger deux livres. Quelle joie de voir les enfants toujours ravis de découvrir une nouvelle histoire sur papier glacé !

Les semaines se suivent à grande vitesse et c'est déjà fin octobre ! Il est l'heure d'Halloween, fête représentée à Chancy depuis quelques années. Quelques mamans reprennent le flambeau avec l'appui de l'APE puisque l'association Festum, organisateur de l'événement, n'existe plus. Dès l'année prochaine, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez participer à

l'organisation de cette fête, plus on est de fous, plus on rit !

Début décembre c'est le tour de notre fête traditionnelle de l'Escalade avec son cortège, ses chants, sa soupe, son concours de déguisement et sa marmite offerte par la Mairie. Que de petites choses mises bout à bout qui demandent une belle collaboration avec les pompiers qui sont extraordinairement impliqués et dévoués dans la vie de notre Commune.

L'APE a également souhaité cette année faire revivre la tradition, un peu perdue, des enfants chantant aux portes. Timide succès pour une première, mais cela reviendra, nous sommes confiants !

Puis, c'est Noël et notre après-midi d'activités offerte aux enfants. Cette année, le choix de l'association et des enseignants s'est porté sur des contes pour les petits comme pour les grands racontés par trois femmes qui ont su captiver l'imagination fertile de tous les enfants !

Tous sont repartis avec un sachet de friandises choisies et emballées avec soin par nos petites mains la veille au soir. Et pour célébrer les vacances et la fin de l'année, l'APE a offert cette année un goûter/vin chaud dans le préau. Un chouette moment de convivialité !

Janvier, on attaque la nouvelle année avec les Croquettes, spectacle de marionnettes toujours aussi rafraîchissant, présenté par un duo d'artistes passionnées qui entretient à merveille la tradition des marionnettes que les tout petits adorent. Merci à la Mairie de permettre que ce genre de spectacle continue d'exister dans ce monde envahi par les écrans.

En parlant d'écran, nous arrivons au gros morceau de l'année : la semaine sans écran ! Elle est constituée d'une ribambelle d'activités sportives et créatrices proposées pour démontrer aux enfants qu'il est bien possible de s'occuper et s'amuser sans écran. La semaine est clôturée par le traditionnel loto pour lequel nous sommes tous très investis lors de la soirée mais aussi avant dans la

quête difficile de lots en tous genres pour satisfaire les enfants mais aussi les parents. A bon entendeur, si vous désirez proposer un lot, il sera toujours le bienvenu!

En juin, ce sera la sortie offerte par l'APE à toute l'école. Cette journée demande beaucoup de temps d'organisation afin de pouvoir offrir un événement à chaque fois différent. Cette année sera proposée une sortie avec une visite d'un zoo pour les petits, accrobranche pour les grands et réunion de tous pour un pique-nique afin que petits et grands puissent développer leur sens de la solidarité qui perdure dans notre école grandissante. Mais chut ! C'est une surprise pour les enfants !

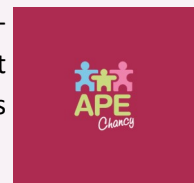
Finalement, nous avons proposé un autre projet et pas des moindres à la Marie: étoffer les réjouissances des Promotions. Pour cette tâche nous sommes tous mobili-

sés pour trouver une formule qui pourrait apporter un côté encore plus festif à cette dernière journée d'école !

Cet événement, tant attendu par tous, clôture une année bien remplie et pour nous membres actifs de l'APE, les vacances vont nous permettre de nous ressourcer - autant que nos chères petites têtes blondes - pour à nouveau être d'attaque des idées plein la tête pour septembre !!!

L'APE en 2018 c'est :

14 membres actifs - 8 événements - environ 8 réunions dans l'année - et beaucoup de plaisir à s'investir pour nos enfants et notre village !



UN ATELIER « LAINE » À LA BIBLIOTHÈQUE...



Des petits personnages colorés posés sur un coussin de laine, un panier avec de la laine brute et des brosses de cardage, un autre avec de la laine

teinte : ce samedi matin, 3 février, la bibliothèque était parée pour accueillir un atelier « laine »... Sur la table, des bacs d'eau et du savon. Autour de la table, treize enfants qui se sont succédé – en trois groupes – pour réaliser des objets décoratifs : guirlandes, serpents, fleurs. Autant de petits trésors rapportés à la maison, avec une fierté bien légitime. Car la confection de ces objets ne va pas de soi. Il s'agit non seulement de tremper ses mains dans l'eau savonneuse, mais surtout de rouler délicatement la laine pour obtenir un beau produit feutré.

L'attention des enfants n'a pas faibli et la volonté de terminer leur bricolage en dépit des difficultés était manifeste. Mais que peut représenter ce « travail de la laine » pour les enfants ? C'est la question qui a été posée à Anne-Marie Forissier, l'animatrice. Voici sa réponse :

«La laine est un matériau doux et agréable pour les enfants, mais c'est aussi le processus de transformation du produit brut au produit fini qui est intéressant. Entrer en contact avec la matière et la transformer avec ses mains, cela fait travailler un enfant à l'intérieur de lui-même et c'est constitutif de sa personne.



Dans cet atelier, on a travaillé avec de la laine teintée mais les enfants pouvaient se faire une idée des différentes étapes de transformation de la laine avec les échantillons qui étaient présentés. Les petits, en particulier, ont été fascinés par la présentation du cardage.

L'atelier était limité dans le temps, et il reste bien des aspects à aborder ! La couleur, par exemple.



Teindre de la laine, c'est tout d'abord aller dans la nature pour trouver les bonnes plantes. A Chancy, j'ai eu la chance de pouvoir collaborer avec la Commune pour re-

cueillir des fleurs en fin de saison : les tagètes du village donnent un magnifique jaune orangé ! En définitive, proposer des activités « laine », c'est agir au niveau local. Et cela permet de développer toute une réflexion autour de l'écologie ».

Propos recueillis par Béatrice Despland
Conseillère municipale

Pour découvrir l'univers de la laine, Anne-Marie Forissier propose trois ateliers :

21 avril	2 juin
Teinture végétale	Shibori indigo (teinture japonaise)
Lieu à déterminer	Ecole de Chancy
Renseignements : 076 616 77 26	

SURÉLÉVATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN IMMEUBLE



Avant

L'immeuble 18-20-22, route de Bellegarde, appartenant à la Commune, et construit au début des années 1960 selon les principes des HLM de l'époque, n'avait connu aucune rénovation significative depuis lors. Cette construction se voulait économique, bâtie à l'origine sans isolation thermique à l'exception d'une faible couche d'isolant qui avait été depuis ajoutée sur la dalle des greniers. Un exemple : les appartements étaient équipés de robinets de salle de bain pouvant pivoter et être utilisés à la fois pour le lavabo et le remplissage de la baignoire.

Du fait de sa vétusté et d'une importante consommation en énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les autorités communales ont mandaté en 2012 un audit énergétique, puis en 2013, un avant-projet visant à mettre l'immeuble aux normes énergétiques en vigueur et proposant des variantes, notamment une option de démolition/reconstruction ou une surélévation rendue possible par une très récente modification de la loi sur les constructions.

C'est cette dernière option qui a été retenue par les instances communales. Elle permettait une rentabilité équilibrée via la contribution des loyers des 6 nouveaux appartements projetés en regard des investissements liés à l'amélioration énergétique du bâtiment et avait l'avantage de pouvoir conserver les occupants des logements existants durant les travaux. Grâce à l'excellente collaboration avec la Régie Bersier les déplacements à l'intérieur du bâtiment ont été organisés dans les meilleures conditions, pour permettre la rénovation et la modernisation des 12 appartements initiaux, (soit les revêtements sol-mur-plafond, les cuisines, les salles de

bain, etc.)

La demande d'autorisation de construire, déposée mi 2015, a été délivrée en octobre 2016. Le chantier a débuté en mars 2017 et les nouveaux appartements sont occupés à partir du 1^{er} février 2018.



Après

Le concept d'assainissement énergétique proposé par l'atelier d'architecture F. Baud & T. Früh consiste en l'ajout d'une nouvelle enveloppe extérieure passant devant les balcons pour éviter les ponts thermiques responsables d'importantes déperditions énergétiques. Les nouveaux vitrages sont performants thermiquement et acoustiquement. En fermeture des vérandas, ils sont conçus en plusieurs éléments pliants de façon à pouvoir être largement ouverts en été. Cette nouvelle « peau » complète le tour du bâtiment par une isolation rapportée sur les façades latérales, anciennement recouvertes de plaques d'Eternit.

Afin de limiter les nuisances des travaux et le poids supplémentaire sur l'immeuble, il a été défini en collaboration avec l'ingénieur civil et bois, le bureau Charpente Concept, de construire ces nouveaux éléments de façade entièrement en éléments préfabriqués bois, le même mode constructif étant également appliqué à l'enveloppe de la surélévation. Les isolants sont de provenance naturelle (100% fibre de bois, avec un bilan écologique positif). La structure de la toiture est composée de caissons isolés permettant une pose rapide. La dalle existante des combles - étant insuffisante du point de vue statique pour absorber les nouvelles charges - a été renforcée par l'ajout d'une dalle préfabriquée en bois.

La couverture du pan de toiture côté rue est entièrement constituée de capteurs solaires thermiques et photovoltaïque ; les combles sont équipés d'une gale-

rie technique courant sous le faîte du toit sur toute la longueur du bâtiment. Cet espace abrite la nouvelle installation de ventilation, l'onduleur pour les panneaux solaires photovoltaïques et les passages de fluide avec le sous-sol.

La production de chaleur, initialement au mazout, est dorénavant assurée par un système innovant nommé IceSol. (voir le site => http://www.energie-solaire.com/wq_pages/fr/site/page-79.php), qui a été mis en œuvre pour la rénovation de la coopérative « La Cigale » et qui a reçu un prix pour son efficacité énergétique. (voir le site => <http://www.renov-lacigale.ch/fr/>). Cette nouvelle technologie met en œuvre des capteurs solaires thermiques non vitrés, une pompe à chaleur qui utilise les capteurs solaires comme source froide lorsque le soleil seul ne suffit pas pour atteindre la température requise et d'un bac à changement de phase (eau ou glace) permettant d'optimiser les performances de la pompe à chaleur lorsque la température des capteurs solaires descend au-dessous de 0 degrés, le passage de l'état liquide à l'état solide (glace) permettant de continuer à soutirer une énergie qui équivaut à un delta de 80° à 0° sans que la source froide descende en dessous de 0°. En résumé on peut dire que ce système permet de fabriquer de la chaleur avec du froid.

La ventilation de type simple flux aspire l'air par des grilles hygro-réglables situées dans les fenêtres et récupère la chaleur de l'air extrait via un échangeur air/eau relié au stock à changement de phase de l'installation de chauffage, augmentant ainsi son autonomie et son efficacité.

Une part importante de l'électricité consommée par la pompe à chaleur, la ventilation et l'éclairage des communs est couverte par les capteurs solaires photovoltaïques. Cette réalisation permet à Chancy de se maintenir, voire d'améliorer son label de Cité de l'Énergie.

Les propriétaires d'immeubles, en particulier les organismes publics, ont l'obligation de mettre les immeubles surélevés en conformité sismique, selon les nouvelles normes. Ainsi, les ingénieurs de Charpente Concept ont imaginé des éléments de renforcement, sous forme de cadres métalliques. Installés dans les cages d'escaliers ; ils permettent, en cas de secousse sismique, un maintien latéral et longitudinal de l'immeuble.

Une excellente collaboration entre le maître de l'ouvrage et les concepteurs a permis le respect des délais et du budget.

Pierre Meylan

Président de la Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie



On en parle aussi dans la Tribune de Genève du 27.02.2018.

Lien:

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/bti-annees-60-standards-ecolos/story/18629083>

TROIS ÉQUIPES POUR JOUER AU TCHOUKBALL DE 7 À 16 ANS !

Du tchoukball à Chancy pour le plus grand plaisir des enfants et des jeunes de la Commune

Inventé il y a bientôt 50 ans dans la campagne genevoise par un médecin suisse, le tchoukball est maintenant joué dans plus de 50 pays à travers le monde. Depuis 2 ans, il est également arrivé en force à Chancy et chaque semaine des entraînements sont proposés à plus de 20 enfants et jeunes de la commune.

Un sport pour les filles et les garçons qui aiment quand ça bouge sur le terrain !

Le tchoukball est un sport avec des règles très simples, qui cherche activement à développer le fair-play et dans lequel on joue, on bouge et on court beaucoup ! Le but du jeu est de tirer le ballon sur le cadre de tchoukball (sorte de trampoline) de manière à ce qu'il retombe sur

le sol sans que l'autre équipe n'arrive à le rattraper. L'équipe en défense doit constamment arriver à se placer correctement pour parvenir à rattraper ce ballon.



L'équipe de Chancy en attaque



L'équipe de Chancy en défense

Des entraînements et des tournois

Depuis septembre 2016, des entraînements de tchoukball sont proposés tous les mercredis après-midi aux 7 à 16 ans. En plus des entraînements, nous participons à quelques tournois dont le Tchoukball Geneva Indoors pour lequel les juniors avaient cette année beaucoup et bien travaillé. A cette occasion, ils ont prouvé leur engagement et leur très bon niveau, notamment lors d'une incroyable finale perdue sur le fil. C'est donc une très belle 2ème place qui a été obtenue par les jeunes Chancinois face à 20 équipes venues de toute la Suisse. Les équipes de Chancy sont encore jeunes, mais elles ont montré à tout le monde lors de ce tournoi qu'elles sont bien là et qu'il faudra compter sur elles à l'avenir !!

Essayer gratuitement le tchoukball

« La première fois que je suis venu essayer un entraînement de tchoukball, j'ai vraiment trouvé ce sport génial » nous a dit un des membres du club. « Ce qui a été le plus difficile pour moi, c'est de prendre mon courage à deux mains et de venir essayer une fois. Ce n'est pas évident de se lancer à l'eau lorsque l'on ne connaît encore presque rien de ce sport ».

Nous invitons les filles et les garçons de Chancy et des environs à partager cette grande aventure avec nous et de venir faire un essai le mercredi dans la salle de sport de l'école de Chancy :

- 15h à 16h pour les juniors M10 (nés en 2008, 2009, 2010)
- 16h à 17h15 pour les juniors M12 (nés en 2007, 2006)
- 17h15 à 18h30 pour les juniors M15 (nés en 2005, 2004, 2003)

Pour venir essayer il suffit de :

- nous informer par e-mail ou par téléphone de votre souhait de venir faire un essai : jl.remolif@tchoukballgeneve.ch, 079 657 29 43
- de venir dans la salle de sport avec une paire de basket, un short et un t-shirt.



Une partie des joueurs/joueuses des 3 équipes de Chancy

L'AQUARIUM

Après plus de 30 ans, aujourd'hui, 25 février 2018, notre bistrot ouvert à tous, tous les matins pour un café-croissant, midi et fin d'après-midi pour l'apéro, des anciens, des jeunes de Chancy et alentours, vient de fermer.

Nous sommes tristes que ce lieu doive mettre la clé sous la porte. Certes, il restera ouvert pour l'épicerie mais du coup pour les gens de passage.

Patricia Clot avait repris le flambeau après la retraite de ses parents qui avaient su s'intégrer à cette âme villageoise depuis 1986.



croissant qui étaient relayés par des gens du coin où il sentait bon le terroir et les bonnes blagues du coin.

Merci, à toi, Patricia, tu as écouté bien des confidences que tu as toujours su garder pour toi ; des farces parfois pas très clean, mais avec une bonne ambiance et avec toute la gentillesse qu'on ne retrouvera plus dans notre village.

Pour les anciens, après chez Yvonne, c'est le tour de l'Aquarium.

Avec une certaine nostalgie du temps passé.

Des matinées, à refaire le monde, lecture de journaux, mots fléchés avec des habitués de longue date au café-

Béatrice Champod



NUISANCES DES AVIONS



Etant situé directement sous la trajectoire des avions, Chancy subit de plein fouet les nuisances dues au trafic aérien. Malheureusement la situation est vouée à empirer ces prochaines années !

En effet, la Confédération, par délégation de l'Office Fédéral de l'Aviation Civile (OFAC), établit en ce moment le plan de route pour le développement de l'aéroport de Genève à l'horizon 2030. Ce processus portant l'acronyme PSIA (Plan Sectoriel des Infrastructures Aéronautiques) est piloté en lien étroit avec le canton de Genève et la direction de l'aéroport de Genève.

La position de l'OFAC est claire : l'aéroport de Genève doit impérativement se développer coûte que coûte afin d'apporter une offre qui réponde à la demande touristique. Or, la demande serait de 25 millions de passagers par an d'ici à 2030, contre 15 millions actuellement !

Quid des nuisances pour les riverains ? La réponse dépourvue de langue de bois est sans appel : ils n'ont qu'à subir ! A vrai dire le discours politiquement correct de l'OFAC se veut très rassurant : les nuisances ne seraient absolument pas plus importantes en 2030 qu'aujourd'hui puisque les avions du futur feraient moins de bruit et seraient plus gros (et donc transporterait plus de

passager par vol)... Des propos bien rassurants pour une réalité bien effrayante si on analyse la situation actuelle. En effet, aujourd'hui le cadastre du bruit de l'aéroport de Genève qui fait juridiquement foi a été produit par l'OFAC en 2009 en se basant sur la charge de trafic de 2000 alors qu'il n'y avait que 7 millions de passagers annuels... Or en 2016, il y avait déjà plus de 15 millions de passagers annuels transportés par l'aéroport de Genève : les nuisances que nous subissons depuis plusieurs années sont donc bien supérieures à celles admises par l'autorité compétente qui n'est autre que l'OFAC. En regard des expositions réelles au bruit des avions, les Chancinois-e-s seraient par exemple depuis longtemps en droit de déduire de leur bordereau d'impôts 10 % par rapport à la valeur locative de leur bâtiment, mais l'Administration fiscale cantonale fait la sourde oreille en se référant au cadastre du bruit officiel, mais bel et bien obsolète, établi par l'OFAC en 2009. Grand rendez-vous donc en 2030 pour confronter les enchantements prévisions de l'OFAC avec la réalité du terrain !

En terme de gouvernance intérieure, la position de la Confédération sur le développement débridé de l'aviation civile est totalement schizophrène. A l'heure où le dérèglement climatique attesté par la communauté

scientifique mène la Confédération à promouvoir une stratégie énergétique 2050 qui imposera des efforts drastiques à chaque concitoyen et à chaque entreprise, le secteur de l'aviation civile jouit en raison d'accords internationaux de dérogations exceptionnelles en termes d'imposition et de respect des règles environnementales.

Le secteur de l'aviation civile bénéficie clairement d'une concurrence déloyale par rapport au reste de la société – En voici quelques exemples non exhaustifs:

- alors que l'énergie que chacun consomme quotidiennement (carburants, électricité ...) est taxée à 60 % (pour 100 francs que l'on paie à la pompe, il y a 60 francs de taxes), le carburant des avions, kérozène, n'est pas taxable pour les vols internationaux;
- au plan genevois notamment, l'aviation civile n'est pas tenue à se conformer à la législation en matière de réduction d'émissions de CO2 prévue par le plan climat adopté par le Grand Conseil, et à l'international l'aviation civile est exclue des accords sur le climat (accords de Paris, protocole de Kyoto...);
- au plan genevois toujours, l'aéroport de Genève bénéficie d'un statut fiscal exceptionnel qui lui permet de dégager des marges sans commune mesure.

• ...

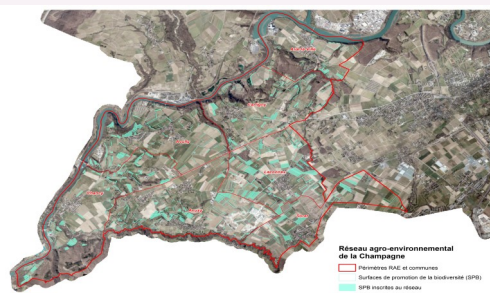
Invité en conférence/débat à la communale de Chancy le 28 novembre 2017 le CARPE (Comité pour un Aéroport Respectueux de la Population et de l'Environnement) a présenté une étude scientifique mandatée au sujet des coûts sociétaux et environnementaux liés à l'aéroport de Genève (lien présentation: www.chancy.ch/découvrir/environnement). Il en ressort clairement, qu'une fois tous les impacts pris en compte, le 15 millionième passager annuel de l'aéroport de Genève coûte davantage à la collectivité que ce qu'il ne rapporte.

Dans le cadre de la procédure de consultation publique prévue par le processus PSIA, Chancy a transmis ses observations en s'associant aux autres communes riveraines de l'aéroport de Genève, via l'ATCR-AIG— Association Transfrontalière des Communes Riveraines - l'Aéroport International de Genève. (lien document: www.chancy.ch/découvrir/environnement)

Xavier Beuchat, Adjoint
Responsable de l'aménagement,
de l'environnement et de l'énergie



RÉSEAU AGRO-ENVIRONNEMENTAL DE LA CHAMPAGNE



Plan de situation des SPB du RAE de la Champagne—ATNP

Le réseau agro-environnemental de la Champagne a été créé en 2016. Il est issu d'une démarche volontaire et concertée de

trente-trois agriculteurs des communes de Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral.

Derrière l'appellation réseau agro-environnemental, abrégée par l'acronyme RAE, se cache un instrument conçu par la Confédération pour freiner la perte de la biodiversité dans les zones agricoles.

Depuis le milieu des années nonante, les agriculteurs suisses perçoivent des contributions pour autant qu'ils fournissent des prestations écologiques et d'intérêt pu-

blic. Parmi ces prestations, chaque exploitation agricole doit présenter une part minimum de surfaces travaillées extensivement en faveur de la nature. Ces surfaces sont appelées "surfaces de promotion de la biodiversité" ou SPB.



SPB : prairie extensive avec zone refuge non fauchée en lisière—ATNP



SPB : bande refuge avec structures (buissons) - ATNP

Afin d'améliorer la qualité biologique et le positionnement des surfaces et obtenir un effet satisfaisant sur la biodiversité, l'Ordonnance sur la qualité écologique propose un outil de mise en ré-



Grillon champêtre
(*Grillus campestris*) - D. Baertschi

seau qui vise à positionner de manière optimale pour la nature les SPB de plusieurs exploitants agricoles au sein d'un territoire défini. Il s'agit de relier entre eux des milieux naturels en créant des corridors

(ou couloirs) de déplacement pour les espèces au sein des espaces agricoles, luttant ainsi contre la fragmentation des habitats.

En mai 2015 a été créée l'"Association réseau agro-environnemental de la Champagne" au sein de laquelle se sont réunis les agriculteurs de la Champagne souhaitant mettre en place un réseau sur leur territoire. L'association est soutenue par les sept communes concernées et un représentant de chacune a intégré le comité. Le représentant de la commune de Chancy est Raphaël Party.



Alouette des champs—M. Schäf

Le bureau d'études Atelier Nature et Paysage a été mandaté pour élaborer le projet de mise en réseau, en évaluant notamment la qualité des surfaces sur le terrain et en échangeant avec les exploitants agricoles pour définir l'emplacement des SPB et les mesures à mettre en place en faveur de la biodiversité (exemples : fauche tardive pour favoriser les plantes à fleurs et les papillons, conservation de zones non fauchées comme refuges pour la faune, etc.).

Début 2016, la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN) du canton, impliquée durant l'ensemble du processus de mise en place du réseau, valide le projet. Le RAE de la Champagne est ainsi effectif et le restera pour une période de huit ans, soit jusqu'en 2023.



Bruant Zizi— R. Aeschlimann

A ce jour, 33 exploitants agricoles et environ 150 hectares de SPB font partie du RAE.

Treize espèces animales ou végétales à favoriser ont également été choisies.

Il s'agit pour la plupart d'espèces menacées pour lesquelles il existe un important enjeu de conservation.

Un suivi biologique a été effectué en 2017 sur l'ensemble des huit RAE du canton.

Les premiers résultats de ce travail démontrent que le périmètre du RAE de la Champagne possède une grande diversité, la quasi-totalité des espèces à suivre ayant été retrouvée. Pour les oiseaux, les plus fortes densités de territoires du canton et de Suisse ont été retrouvées en Champagne. Cela s'explique notamment par la présence historique de bandes refuges mises en place en Champagne dès 1991 afin de lutter contre la disparition de la Perdrix grise. SPB avant l'heure, ces surfaces ont bien sûr été intégrées au réseau.

Ces premiers signes encourageants montrent que les efforts en faveur de la nature consentis par les agriculteurs du réseau agro-environnemental de la Champagne portent leurs fruits et qu'ils méritent d'être poursuivis ! Gageons que la nature les en remercie !



Demi-deuil (Melanargia galathea) - E. Wermeille



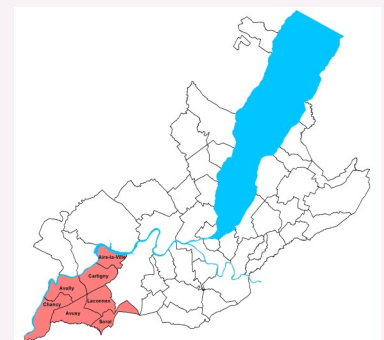
SPB : haie—ATNP

Pour toute information complémentaire :

Représentant de la commune de Chancy : Raphaël Party
079 611 63 49 / raf.party@bluewin.ch

Animateur RAE - Atelier Nature et Paysage : Nicolas Amann

076 615 32 63 / nico-las.amann@atnp.ch



RAE de la Champagne, périmètres et communes—ATNP

LE FAR WEST COMME SI VOUS Y ÉTIEZ



La commune de Chancy accueille, pour la deuxième année consécutive, le Festival Country Chancy. Il aura lieu du **vendredi 13 au dimanche 15 juillet 2018** à la salle communale de Chancy.

Patricia et Pierre Kaech sont les fondateurs et organisateurs de ce festival. Ils partagent la même passion pour les westerns. Le couple investit son énergie et son temps libre dans l'organisation du Festival, à la confection des décors et des costumes d'époque. Le public est totalement immergé dans l'ambiance du Far West des années 1850.

« C'est en 2016, à l'occasion d'une soirée de soutien et de remerciement des bénévoles de l'Association "Toutes en Moto TEM CH", qu'a germé l'idée d'organiser un festival sur le thème du western », explique Patricia.

« Pour notre mariage, nous avons déjà choisi cette thématique. Ébéniste de métier, j'avais fabriqué les décors en bois pour cet événement. De plus, nous avons accumulé du matériel comprenant des roues de char, de vieux tonneaux, des accessoires de cuisine et même des instruments de musique », poursuit Pierre.



C'est ainsi qu'est né le Festival Country Chancy.

« Le choix de Chancy nous paraissait évident étant la commune la plus à l'ouest de Suisse. De plus, notre

amie Chantal Dubelly-Hatinguais qui est membre du conseil municipal de Chancy, fait également partie du comité d'organisation et de notre nouvelle Association BalkaFesti, domiciliée à Chancy. La Commune nous aide énormément en mettant à notre disposition, gratuitement, toutes les infrastructures. C'est un partenaire indispensable », complètent Pierre et Patricia.

Dès leur arrivée sur le site, les festivaliers sont plongés dans l'ambiance du Far West des années 1850 : colons, trappeurs, tuniques bleues ou indiens se côtoient dans des décors plus vrais que nature. Même la véranda de la salle communale est transformée en saloon pour l'occasion. « Nos bénévoles sont habillés avec des costumes d'époque. Nous recherchons le côté authentique », précisent-ils.

Une ambiance western dans des décors plus vrais que nature.



À l'instar de la précédente édition, différents stands de vente d'accessoires et de nourriture traditionnelle comme le chili con carne sont prévus. Des concerts de country gratuits, des performances de Line Dance ainsi que des animations pour tous les âges sont proposés.

Les concerts country de l'édition 2017



« Ne manquez pas la mise en scène très réaliste de l'attaque de la banque. Une paire de jeans, une chemise, un chapeau et des bottes et vous voilà déjà dans l'ambiance western », poursuivent Pierre et Patricia enthousiastes.

Comment soutenir l'édition 2018

Tout d'abord, rien ne vaut le bouche-à-oreille, n'hésitez pas à parler du festival autour de vous. Les organisateurs recherchent des bénévoles : « Participez à cette aventure avec nous comme bénévole, des jetons repas et boissons vous seront remis. L'ambiance est très conviviale et sympathique.



Des bénévoles enthousiastes

Un lieu permanent pour stocker les nombreux décors fait également partie des besoins du festival.

« Pour l'édition 2018, nous proposons la gratuité des con-

certs. Nous souhaitons aussi améliorer notre notoriété, accueillir les familles et fidéliser un maximum de monde. Cette année, nous avons décidé de soutenir une association caritative avec une partie des bénéfices, même s'ils sont modestes », concluent Pierre et Patricia, optimistes et impatients de repartir pour de nouvelles aventures.

Festival Country Chancy

du vendredi 13 au dimanche 15 juillet 2018

Salle communale de Chancy

Chemin de la Ruelle 7

1284 Chancy



Retrouvez toutes les infos utiles sur

www.festivalcountrychancy.ch

La rédaction de Synergies
www.synergies-news.ch

LE CANNELET

CHAMPION DU MONDE DU LANCER DE GODASSE



Le Cannelet est un hameau rattaché à la commune de Chancy. Surplombant à l'est cette dernière, il est délimité par le chemin de la Charbonne, le chemin du Cannelet et la route de Chancy. Une vingtaine d'habitants peuplent cette localité. Le mot « Cannelet » viendrait de « Canne », le nom commun de certains roseaux.



Le chemin du Cannelet

Afin d'en savoir plus sur Le Cannelet, nous avons rencontré deux de ses sympathiques habitants : Paul Des-

champs et Régis Vouant qui définissent leur hameau comme « Canne en plus petit ».



Paul Deschamps et Régis Vouant, deux habitants du Cannelet

Paul est né en 1937. Il suit les traces de son père, agriculteur : « Nous avons un petit domaine qui s'est agrandi par la suite. J'ai travaillé jusqu'en 1998. J'ai dû arrêter pour des raisons de santé. Mon neveu a depuis repris le domaine et les vignes. »

Régis, né en 1945, a été élevé par ses grands-parents qui avaient un petit domaine agricole. « J'ai fait un apprentissage de serrurier-constructeur aux ateliers des Charmilles. Ensuite, j'ai travaillé à l'État comme responsable de la maintenance à l'usine des Cheneviers. »

Paul et Régis ont fait partie du Conseil municipal et des sapeurs-pompiers de Chancy. Ils ont de très bons copains dans la Commune. « Nous sommes très heureux d'être au Cannelet. Parfois, en automne, nous sommes dans le soleil et les Chancynois sont dans le brouillard », ajoutent-ils fièrement.

Un peu d'histoire

« Dans les années 20, lors de la construction du barrage de Chancy-Pougny, les ouvriers se logeaient et mangeaient dans une maison tenue par un certain Lander. Quand il y avait des congés, ils faisaient la fête. Cette habitation a été surnommée *le Casino*. »

« Une autre maison porte le nom de *four*. Elle servait, en effet, de four à pain aux habitants du Cannelet. Une fois par mois, il était mis en fonction et les gens faisaient cuire leur pain. »



La maison qui abritait autrefois le four

Au début, le Cannelet était essentiellement habité par des agriculteurs. Aujourd'hui, il n'y en a plus. « Les terrains sont pauvres, car ils contiennent beaucoup de gravier. À l'époque, seuls les asperges, l'ail, les oignons et les échalotes poussaient dans ce sol sablonneux. Par la suite, l'ouverture d'une gravière, à la fin des années 50, a mis un peu de beurre dans les épinards, car les agriculteurs ont pu vendre leur terrain », explique Régis.

Les animations

Chaque année, le premier dimanche de septembre, se déroule la fête nationale du Cannelet : « Nous nous retrouvons tous ensemble autour d'un buffet canadien. Nous jouons à la pétanque. Le clou de la journée est le Championnat du monde de lancer de godasse. Le but est de lancer avec le pied, le plus loin possible, une vieille godasse militaire. Le trophée est une chaussure peinte en jaune sur une planche. Le gagnant peut la garder toute l'année chez lui. Ce concours est exclusivement destiné aux habitants du Cannelet, ce qui nous est parfois reproché », racontent les deux amis.



Le trophée du Championnat du monde de lancer de godasse



Le chemin utilisé pour le Championnat du monde de lancer de godasse

Anecdotes croustillantes

Un cadavre a été découvert dans un jardin du Cannelet ! « Un homme a tué et enterré son "ami" dans son propre jardin. Cette histoire a été relatée dans les journaux. Notre localité a eu son moment de gloire pendant quelques jours. Des pelles mécaniques ont déterré le corps qui n'était pas enfoui très profondément dans le sol. Le pire c'est que le meurtrier pique-niquait le dimanche dans son jardin alors qu'il y avait un cadavre sous ses pieds. Lorsqu'il avait une bouteille bouchonnée, il lui faisait santé en lui versant une rasade dessus. Heureusement qu'il n'y a pas trop d'anecdotes comme cela », confient Paul et Régis.

« Il y a une vingtaine d'années, nous discutons lors de l'apéro, pour rigoler, de nous séparer de Chancy. Nous avons alors créé le FLPC, le Front de libération de Passeyry-Cannelet. C'était drôle », s'esclaffent-ils.

« Mon grand-père conduisait le corbillard tiré par un

cheval. Quand il rentrait après un enterrement, il avait un peu bu et disait : “le cheval a le mors aux dents et moi j’ai le mort au cul” », ajoute Régis, hilare.

« Une autre spécificité du Cannelet est que, bien que nous soyons sur la commune de Chancy, le courrier est distribué par la commune d’Athenaz. À l’époque, les facteurs distribuaient le courrier à pied ou à vélo et voulaient éviter la montée sur le Cannelet. Quand la commune de Chancy envoyait des tous-ménages, ici nous ne recevions jamais rien ! Nous nous sommes plaints et maintenant la Mairie m’envoie une enveloppe avec les tous-ménages. Je les distribue personnellement aux habitants du Cannelet », explique Paul.



L’avenir du Cannelet

Le Cannelet ne se situe pas dans une zone à construire. « Je ne pense pas qu’un jour il y aura de grands immeubles. Nous sommes dans une zone agricole, nous ne pouvons pas y toucher. La localité restera telle quelle. Le jour où les bâtiments s’écrouleront, ce sera remis en culture », conclut Paul Deschamps.



Vue aérienne du hameau du Cannelet

Remerciements à Damien Berthod pour sa collaboration.

La rédaction de Synergies
www.synergies-news.ch

PASSEIRY, UN HAMEAU OÙ IL FAIT BON VIVRE



Passeiry est un hameau situé dans les hauts de la commune de Chancy, aux portes de celle d’Avully. Il compte à ce jour 31 habitants, présents depuis plusieurs décennies, dont un tiers sont des retraités.



Un lieu apprécié des promeneurs

La majorité des bâtiments sont d’anciennes constructions agricoles. Certaines ont été transformées en logements. Quelques villas ont été construites à la fin du 20^e siècle. Le hameau étant situé dans une zone agricole, il n’est plus possible, aujourd’hui, de transformer des

granges en logements. On y trouve également un petit local de pompiers et quelques bancs ombragés qui sont très appréciés des promeneurs.



Raphaël Party, un habitant du hameau de Passeiry



Daniel Giurani, retraité de plus de 90 ans, habite Passeiry depuis 1934

Afin d'en savoir plus sur Passeiry, nous avons rencontré Raphaël Party, un agriculteur de 38 ans, conseiller municipal et sapeur-pompier à Chancy, ainsi que Daniel Giurani, un retraité de plus de 90 ans qui habite Passeiry depuis 1934.

Raphaël, sympathique père de trois enfants, est né sur la Commune. Ses arrière-grands-parents d'origine suisse alémanique sont arrivés à Passeiry dans les années vingt. « J'ai repris le domaine agricole de mes parents en 2012. Dans le hameau, nous sommes trois agriculteurs, mais je suis le seul qui vit entièrement de mon exploitation. Je m'occupe spécialement de grandes cultures telles que les céréales, le colza, le tournesol et les pois fourragers », explique-t-il.



Raphaël Party devant les magnifiques tracteurs de son exploitation

Quant à Daniel, il habite dans le bas du hameau, à côté du chenil de la Malotte. Il a été agriculteur, éleveur et a aussi travaillé à l'usine à gaz de Châtelaine.

Un peu d'histoire

« L'origine du nom Passeiry viendrait du mot « passage ». Autrefois, les « coquetiers » (marchands d'œufs ou de volailles en gros, de fruits, de légumes) amenaient leurs produits à cheval depuis la France. Ils montaient les crêts pour arriver au Cannelet et ensuite devaient passer par la Malotte. Ils y trouvaient des baraquements qu'ils utilisaient pour laisser leurs chevaux passer la nuit. Ensuite, ils se rendaient au marché de Plainpalais en passant par Avully, traversaient le Rhône sur une passerelle et arrivaient à la Jonction », explique Daniel Giurani.

Au centre du village se trouvait le « Café du Hameau », fermé depuis longtemps et transformé en habitation.



« Ce café était tenu par M. Pattay et devait fermer à 22 heures. À cette heure-là, il descendait avec ses clients à la cave et buvait avec eux. Un soir, on frappe à la fenêtre. C'est le garde champêtre. Il leur explique qu'ils

n'ont pas le droit de boire, même en bas. Pattay lui propose qu'il se joigne à eux et qu'ils en discutent plus tard. Le garde champêtre accepte l'invitation et boit quelques verres. Plus tard, il se lève et demande à Pattay de signer un document prouvant sa présence sur place. Le tenancier écrit alors sur ce rapport « 2 heures du matin, dans la cave à Pattay ». Le garde champêtre s'est fait enguirlander par son supérieur », raconte Daniel avec humour.

Un peu plus loin, bien cachée sous les arbres, se trouve une fontaine, autrefois utilisée comme lavoir.

« À une époque, le Maire voulait la déplacer. Il s'ensuivit une forte opposition des habitants, appuyée par une directive qui imposait le maintien des points d'eau sur le territoire genevois. Le lavoir est donc resté et a été restauré. Avec mon père, nous y allions faire boire les vaches le matin. Ma mère l'utilisait encore pour la lessive lorsque j'étais enfant », se remémore Daniel.



Le lavoir de Passeiry

« Tout se passe bien avec Chancy à l'exception du 1^{er} août de l'année dernière où la fanfare a joué la Marseillaise ! Cette année je n'irai pas à cette manifestation », regrette Daniel, un peu choqué.

« Il y a quelques années, nous étions bien représentés à Chancy : le Maire, le capitaine des pompiers et deux conseillers municipaux habitaient Passeiry », se souvient Raphaël.

Les animations

Trois vogues ont été organisées par des jeunes de Passeiry, en 2003, 2005 et 2007.

« Elles proposaient des moissons à l'ancienne, le battage du blé, un rassemblement de vieux tracteurs et

un tour en poney. Le succès était au rendez-vous. Les gens se demandent quand aura lieu la prochaine vogue, mais cela exige beaucoup de travail. La fanfare de Chancy est venue s'entraîner quelques fois à Passeiry. Nous avons invité les habitants du hameau à venir l'écouter. C'était convivial », précise Raphaël.

Anecdotes

« Il y a plusieurs années, seul Chancy avait droit à un sapin de Noël. Nous avons contesté cette inégalité. Depuis lors, les employés communaux se donnent la peine de faire un sapin pour les deux hameaux de Passeiry et Le Cannelet. Pour les remercier, nous organisons chaque année, un apéro autour du sapin », confie Raphaël.

En 1997, des travaux à Avully ont paralysé une bonne partie du village. « Beaucoup d'habitants ont dû traverser Passeiry pour se rendre à leur travail. Les véhicules ont envahi notre hameau. Nous avons mis des panneaux d'interdiction de circuler, mais cela n'a eu aucun effet. Nous avons alors organisé une petite manifestation avec un char tiré par un tracteur et des grillades au milieu du carrefour. La police est venue à notre rencontre. Nous avons été dénoncés pour manifestation sauvage. Il nous a été reproché de ne pas avoir mis suffisamment d'éclairage pour signaler notre char », se rappelle-t-il.

L'avenir de Passeiry

Raphaël et Daniel sont très attachés à leur hameau. « J'espère qu'il n'y aura pas beaucoup de changements. C'est sympathique de vivre ici. Nous sommes tous Chancinois et nous nous connaissons tous. Je souhaite que les futurs habitants soient également heureux dans ce hameau », conclut Raphaël Party.

La rédaction de Synergies
www.synergies-news.ch



DIS PAPA ! TU VEUX BIEN M'APPRENDRE À DESSINER UN PISTOLET ? HEÏN ? DIS ?

HMM...



POURQUOI DIABLE VEUX-TU DESSINER UN PISTOLET ? SAIS-TU QUE LES ARMES SONT FAITES POUR TUER DES GENS ?

C'EST MALPOLI DE TUER DES GENS...

ALORS UN CHEVAL ! UN CHEVAL AU GALOP !



BIEN BIEN BIEN... ALORS, POUR FAIRE UN JOLI PISTOLET, IL FAUT QUE TU FASSES ÇA... ET ÇA LÀ, COMME ÇA...



NON, MAIS CHÉRIE... CE N'EST PAS QUE JE ME CONSIDÈRE COMME UN MEILLEUR CONDUCTEUR QUE TOI, HEÏN !

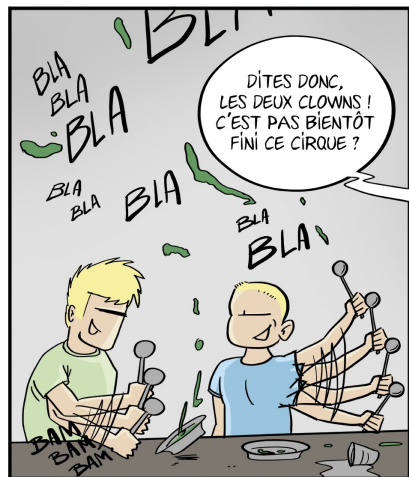


C'EST JUSTE QUE JE CONNAIS MA VOITURE BIEN MIEUX QUE N'IMPORTE QUI D'AUTRE.

ALORS J'ESTIME QUE JE N'AI PAS DE CONSEIL À RECEVOIR, C'EST TOUT.



MÊME SI, EFFECTIVEMENT, POUR CETTE HISTOIRE DE FEU ROUGE, C'EST PEUT-ÊTRE BIEN TOI QUI AVAIS RAISON...



BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA

DITES DONC, LES DEUX CLOWNS ! C'EST PAS BIENTÔT FINI CE CIRQUE ?



ON EST PAS DES CLOWNS !

ET TOI T'ES QU'UN MÉCHANT QUI CHERCHE RIEN QU'À NOUS EMBÊTER !

NAN!!! OUAÏS!!!

BIEN DIT !



ALLÔ ? CHEF... ON VA DEVOIR CHANGER DE PLAN... MON IDENTITÉ SECRÈTE A ÉTÉ DÉCOUVERTE !



Agenda

20.04.2018	Théâtre: « Variations énigmatiques »	26.05.2018	APE: Troc jouets
26, 27.04.2018	Exposition « L'art émoi » de 17h30 à 19h00 à l'école de Chancy	27.05.2018	Brunchancy 
29.04.2018	Brunchancy 	12.06.2018	Séance du Conseil municipal
30.04.2018 au 04.05.2018	APE: semaine sans écran	29.06.2018	Promotions
06.05.2018	Vide grenier	13, 14 et 15.07.2018	Festival Country
15.05.2018	Séance du Conseil municipal	01.08.2018	1er Août



BOOMS—ANNIVERSAIRES DE 5 À 15 ANS



Pour tous renseignements et /ou réservations :
079 820 65 84 Tilouche Nihed

L'équipe des TSHM (Travailleurs Sociaux Hors Murs) du BUPP Rhône-Champagne, propose de vous aider à organiser la boum - disco de votre enfant dans un cadre chaleureux et sympathique les mercredis de 14h00 à 17h00. L'équipe se met à votre disposition pour la prise en charge de cet événement.

Pour la somme de **CHF 150.00**, il est compris :

- Le matériel de sonorisation ainsi que l'éclairage.
- Les décorations de table (assiettes, gobelets, serviettes, ...).
- La présence d'un moniteur ainsi que deux aides moniteurs.
- L'encadrement du groupe d'enfants durant l'événement est de **14h à 17h** pour 30 enfants au maximum.

Il peut, selon entente, être organisés deux anniversaires

simultanément pour autant que les âges soient compatibles et que le nombre d'enfants ne dépasse pas **30**. Le prix sera alors fixé à **CHF 200.00**.

- ◇ L'équipe d'animation se réserve le droit d'exclure un enfant dont le comportement est de nature à perturber le bon déroulement de l'animation.
- ◇ Le matériel mis à disposition appartient à l'équipe TSHM du BUPP ainsi, les enfants et donc, leurs représentants légaux sont tenus pour responsables des dégâts occasionnés.
- ◇ Toute annulation doit se faire au plus tard 30 jours avant la date réservée. Si une annulation devait se faire en-deçà des 30 jours demandés, nous nous verrons obligés de réclamer la somme prévue pour l'animation

NOUVEAUTÉ

VARIATIONS ENIGMATIQUES
 Eric-Emmanuel Schmitt

Réservations:
 077 268 08 94
 compagniecocotte@gmail.com

Bastien Blanchard
 Antoine Courvoisier
 Mise en scène: Charlotte Filou

Vendredi 20 avril 2018
20h à la Salle Communale de Chancy
 Chemin de la Ruette 7
 1284 Chancy
 (buvette ouverte à 19h00 - entrée libre - public dès 16 ans)



VARIATIONS ENIGMATIQUES

Offert par

CHANCY

Entrée libre
 Un spectacle de la
 Compagnie Cocotte

« - Il fut un temps où la Terre produisait le bonheur aux hommes. La vie avait un goût d'orange, d'eau fraîche et de sieste au soleil. Le couple n'existait pas, seulement l'accouplement. Aucune loi ne régissait le haut des cuisses, le seul plaisir régnait. Mais le Paradis est ennuyeux comme le bonheur. Les hommes se rendirent compte que le sexe toujours satisfait s'avérait encore plus monotone que le sommeil qui le suit. Alors les hommes créèrent l'interdit. Mais on se lasse d'escalader toujours les mêmes montagnes. Alors les hommes décidèrent d'inventer quelque chose d'encore plus compliqué que le vice, ils inventèrent l'impossible, ils inventèrent l'amour. »

- C'est ridicule ! »

La rencontre insolite entre Abel Zorko, prix Nobel de Littérature, et Erik Larsen, journaliste de province. L'entretien se transforme vite en un jeu de la vérité cruel et sinueux.

Ce spectacle a été créé au Théâtre des Grottes et à Perly-Certoux en janvier 2017.

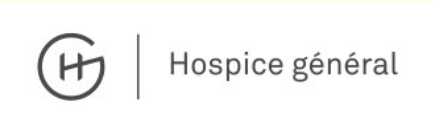


La nouvelle Roseraie, des vacances de rêve...

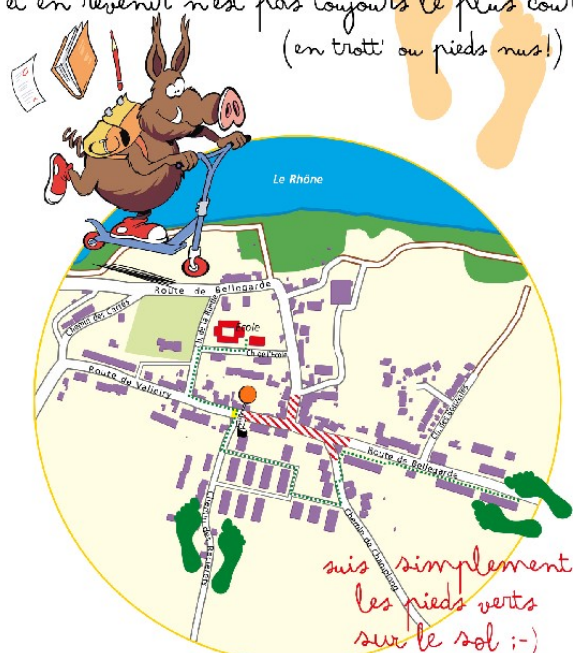
Copropriété de la ville de Genève et de l'Hospice général, cette élégante maison de maître est située au-dessus du Léman à St-Légier-La-Chiésaz (altitude 480 m).

Entourée d'un beau jardin propice à la promenade, ses chambres offrent une vue imprenable sur le Léman et les Alpes. Inscrite dans la volonté cantonale d'un maintien à domicile, c'est la destination de rêve pour un séjour de détente, au rythme de chacun. Elle permet aux seniors du canton de sortir de leur quotidien et de faire de nouvelles rencontres dans un cadre idyllique. Idéal également pour échapper à des travaux dans l'immeuble habité par le senior. Elle permet aussi un moment de répit bienvenu aux seniors qui sont proches aidants.

Programme complet sur le site www.nouvelloseraie.ch
 Renseignements et inscriptions 022 420 42 90 (le matin)
vacanceseniors@hospicegeneral.ch




le chemin le plus sûr pour aller à l'école et en revenir n'est pas toujours le plus court (en trott' ou pieds nus!)



suis simplement les pieds verts sur le sol :-)

zone à éviter absolument!
 passage piétons...



chancy, ma commune

LE COUFFIN



Accueil d'enfants

Toute personne qui accueille un ou des enfants à son domicile contre rémunération doit être au bénéfice d'une autorisation. Notre association a pour but d'apporter **un appui administratif entièrement gratuit** aux personnes qui souhaitent garder des enfants en toute légalité en les informant sur la procédure d'obtention de l'autorisation. De nombreux avantages sont offerts aux accueillantes familiales, tels que formations gratuites, prime annuelle, moments de rencontre, prêt de matériel de puériculture, etc...

Pour les parents, nous sommes **un relai fiable et professionnel** pour toutes les questions en relation avec le placement d'enfants, que ce soit pour l'accueil familial de jour, des dépannages durant les vacances scolaires, un service baby-sitting, des informations sur les différents jardins d'enfants, etc...

Prenez contact avec notre coordinatrice

Sylvie Enggist,

au **022 756 09 91**

ou consultez notre site internet : www.lecouffin.ch

L'Association Le Couffin est une association intercommunale à but non lucratif subventionnée par les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral.

TROC'LIVRES !

Vous ne serez plus jamais en panne de lecture grâce à ces drôles de boîtes! Mode d'emploi : prenez ce que vous voulez ; et de temps en temps posez vous aussi un livre, le même ou un autre, à vous de voir ! Le troc'livres, cest gratuit, c'est juste pour la beauté du geste, le partage et pour la saveur des mots !



La première boîte à livres a été posée vers l'école, d'autres suivront. Impossible de les rater !!!

Numéros d'urgence

- 117 Police
- 118 Feu
- 144 Ambulances / Urgences graves
- 145 Centre antipoison
- 143 La Main tendue
- 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes



Association de Parents d'Elèves de Chancy

Envie de vous investir et de partager votre expérience?

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment ou lors de notre assemblée générale qui a lieu en début d'année scolaire.

Qu'est-ce que cela implique:

- 1 Assemblée générale
- 4 manifestations par an

(~8 activités par an + aides lors des événements communaux)



NOUVEAUTÉ



*A tous les enfants de Chancy
de 4 ans à 12 ans*

Le Groupement Sportif de Chancy vous informe :

« ChancyFoot », c'est travailler ensemble avec nos partenaires



FC Etoile-Laconnex et FC Donzelle



Suite à notre journée d'information, n'hésitez pas à prendre contact
déjà maintenant avec les responsables :

FC Donzelle

Zumbach Pierre-Yves, Président
mobile: 079 409 74 92
e-mail: info@fcdonzelle.ch

GS Chancy

Andaloro Domenico, ChancyFoot
mobile : 079.276 26 72
e-mail: fcchancy@gmail.com

FC Etoile Laconnex

Marc Bruderlin, Responsable juniors
mobile : 079.582.67.86
e-mail: marcbruderlin@msn.com

Mars 2018 | Les enfants qui débiteront le football pour la première fois avec nos partenaires ne payeront pas de cotisations

ALIMENTATION ECORESPONSABLE

Certaines variétés de poissons et de fruits de mer sont menacées d'extinction, tels l'aiglefin de l'Atlantique, le bar du Chili, le crabe d'Alaska, la lotte, le saumon d'élevage de l'Atlantique, le thon rouge et la morue de l'Atlantique. Faites les bons choix et consommez ceux qui abondent comme la truite, la sole du Québec, le homard du Canada, les crevettes de Matane, le doré. Pour connaître les espèces menacées, consultez la liste rouge de Greenpeace Canada.



LE PLAISIR de LIRE

**Bibliothèque de
Chancy**

Route de Bellegarde
1284 Chancy

Heures d'ouverture:

Mercredi 16h – 18h

Vendredi 16h – 19h

le 1^{er} samedi du mois 10h-12h

Fermée les vacances scolaires

www.chancy.ch



Le Livre
Poche

NOUVEAUTÉ



*A tous les Chancynoises et Chancynois
dès 16 ans*

Le Groupement Sportif de Chancy et la commune de Chancy vous informe :

**« Sport en plein air » débutera le mercredi 26 avril 2018
dès 18h15 RDV devant la salle communale**

Nous vous attendons nombreux.

Inscriptions sur : www.gschancy.ch dès le 26 mars 2018

N'hésitez pas à prendre contact déjà maintenant avec le responsable :

**Activité gratuite offerte par la
commune de Chancy**

Organisation : GS de Chancy, le sport pour tous depuis
1974

**GS Chancy
Sylvain Jaquier**

Animateur responsable
mobile : 079.711.06.18
e-mail:
sylvain.jaquier@hotmail.com

« Sport en plein air » sera une activité destinée à tous donc pour des personnes actives de tous les niveaux et ce dans le cadre des paysages de Chancy. Nous ferons appel à différentes monitrices et moniteurs pour garantir une activité variée et conviviale.
Horaire 18h15 – 19h15 les mercredi

Janvier 2018 | L'assurance accident est à la charge des participants, l'inscription est obligatoire. Activité du 26 avril au 11 juillet et du 22 août au 26 septembre 2018

PISCINE

Notre piscine se situe dans le bâtiment scolaire. Elle est ouverte au public deux fois dans la semaine, le mercredi de 18h15 à 19h45 et le vendredi de 18h00 à 19h30.

L'entrée est payante, adulte : CHF 3.-- et enfant CHF 2.--.

ATTENTION : vu son emplacement, la piscine est fermée durant les congés scolaires !



Le GS de Chancy vous offre tous les cours où il y a encore de la place au prix de CHF 100.-, un essai est bien entendu gratuit pour tous. L'aquagym les mardi et jeudi est ouverte à tous de 16 à 100 ans voire plus ...

A chacun son sport, du lundi au vendredi, le programme sur www.gschancy.ch



La Poste

Adresse Avenue de Gennechy 2
1237 Avully
Téléphone 0848 888 888
Fax 0844 888 888
E-mail serviceclientele@post.ch
Heures d'ouverture
lu-ve 8:00 - 11:00 et 15:30 - 18:00 sa 9:00 - 11:00



La pensée du vendredi

La pensée du vendredi est publiée sur notre site Internet www.chancy.ch.

Pensée du vendredi 26 janvier 2018 :

Antoine De St-Exupéry a dit : " nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants". Comme nous prétendons tous aimer nos enfants si fort, cela ne devrait pas être si compliqué de la respecter ...



LES CROCOLIONS

Adresse :

Chemin de l'Ecole 21

1284 Chancy

Téléphone 022 756 42 60

Contacts :

Joëlle Noverraz, présidente du Comité

Nina Guinand, éducatrice responsable

Notre jardin d'enfants offre des activités pédagogiques et d'éveil, ainsi que des ateliers créatifs adaptés à l'âge de l'enfant, afin de favoriser sa socialisation et de stimuler sa créativité.

Nos éducatrices proposent des activités variées telles que : réunions avec les "marionnettes", ateliers cuisine, bricolages, peinture, jardinage, etc... mais aussi la gymnastique pour tous les enfants, la piscine et la rythmique pour les enfants en âge préscolaire et une sortie mensuelle.

LOCAL DES JEUNES

ou "Le Loxx" pour les initiés ...

Le local des jeunes, situé dans les combles de la salle communale, est un lieu de rencontre pour les jeunes âgés de moins de 20 ans. La Commune a mandaté la FASE (BUPP) pour la gestion du local selon le système dit de "gestion accompagnée".

Horaires d'utilisation :

lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 21h00

mercredi de 12h00 à 21h00

vendredi de 16h00 à 00h00

samedi de 12h00 à 00h00

dimanche de 12h00 à 17h00

Pendant les vacances scolaires, l'horaire débute à 12h00 et finit à 00h00 tous les jours.

Lors des manifestations officielles communales, le local est fermé.

LOCAL D'ACCUEIL LIBRE

Local d'accueil libre tous les jeudis dès le 5 octobre de 16h30 à 19h30 pour les **12 ans – 16 ans**

Goûter offert

1^{er} étage salle communale

Contact en cas de besoin : Nihed 079 820 65 84

Mairie de Chancy

Route de Valleiry 4
Tél. 022 756 90 50 Fax 022 756 90 55 info@chancy.ch
www.chancy.ch

Paula Moura
Joëlle Noverraz
Anouk Spencer
Lundi de 15h30 à 18h30
Mardi et mercredi de 10h à 12h00
Jeudi de 17h à 19h, ou sur rendez-vous

Voirie et conciergerie

Frédéric Gunter et Christophe Egenter
Tél. 022 756 23 31

Etat civil

Etat civil de Bernex, Mairie de Bernex
Tél. 022 850 92 30
Patrick Bouvier
Reynald Hugon et Xavier Beuchat, suppléants
Tél. 022 756 90 50

Ecole

Directeur : Roland Jost, Tél. 022 756 42 63

Bibliothèque

Route de Bellegarde 81
Mercredi de 16h à 18h et vendredi de 16h à 19h
1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Service du feu 118

Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy
Cmdt : Gérard Gallay
Plt : Fernando Botta
Plt: Patrick Bouvier

Poste d'Avully

Lundi à vendredi de 8h à 11h et de 15h30 à 18h
Samedi de 9h à 11h
Tél. 0848 888 888 Fax 058 667 50 91

Centre d'action sociale de l'Hospice général

Rue de Bernex 313
Tél. 022 420 39 30
Imad 022 420 40 20



Consultations gratuites parents-enfants
par les infirmières : Tél. 022 420 40 00,
mardi de 15h à 17h

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Archi-cultures

archicultures@gmail.com

Fanfare Ensemble de Cuivres Chancy-Collonges

Président : Jean-Claude Gallay, Tél. 022 756 21 39
Cours de solfège débutants et de musique instruments :
Laetitia Gallay, Tél. 022 756 21 39

Jazz au pied du mur

Président : Pierre-Alain Maret, Tél. 022 756 22 95

La Chancylenne (musique et théâtre)

Présidente: Marianne Maigre, Tél. 022 792 36 01

ASSOCIATIONS SOCIALES

Association des Parents d'Elèves (APE)

Coprésidentes : Céline Orizet Mendez
et Stéphanie Bouvier, Tél. 078 737 53 91

Association Le Couffin

Tél. 022 756 09 91
@mail: senggist@lecouffin.ch

Jardin d'enfants-garderie Les Crocolions

Responsable : Nina Guinand, Tél. 022 756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél. 079 909 51 53 (répondeur)

FASE Locaux pour les jeunes 12-15 ans et 16-20 ans

Nihed Tilouche, Tél. 079 820 65 84

Restaurant scolaire de Chancy s'adresser à la Mairie Zone 51 (pétanque)

Responsable: Jonathan Poupon, Tél. 079 945 53 05

ASSOCIATIONS DIVERSES

Amicale des pompiers

Président : Yan Hoffmann, Tél. 076 481 01 02

Association de la Jeunesse de Chancy

Président : Léo Pasche, Tél. 076 616 42 05

Association BalkaFesti

Président : Pierre Kaech, Tél. 079 447 54 08

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Groupement Sportif de Chancy

Président : Alexandre Schlaefli, Tél. 022 756 24 45

Opikanoa – Les canoës du Rhône www.opikanoa.ch

Rédaction

Commission des relations publiques et de la communication—www.chancy.ch

Rédactrice responsable: Chantal Dubelly-Hatinguais – chantal.dubelly-hatinguais@chancy.ch

FESTIVAL COUNTRY CHANCY

Salle communale de Chancy - Ch. de la Ruelle 7 - 1284 Chancy

13, 14 & 15 juillet 2018

vendredi dès 18h30

samedi & dimanche dès 10h

Restauration
& Saloon

Entrée libre

CONCERTS

Vendredi

CLAUDIA & BLUEBIRD CMB (CH) - 20h00
BLUE NIGHT COUNTRY (F) - 22h15

Samedi

CHESS'CO - Francesco - (I) - scène ext. dès 11h
ALEX KLEIN & LAS VEGAS (CH) - 19h30
PAUL MC BONVIN (CH) - 21h30

Dimanche

THE ACKERMANS (USA) - scène ext. dès 11h

Animations samedi et dimanche

Initiation line danse, Jeux, Expos, Stands,
Camps colons, Indiens, Trappeurs, Fort US.

Organisé en faveur des personnes handicapées
www.festivalcountrychancy.ch - info@festivalcountrychancy.ch